

Présentation du programme

➤ Défi Handicap ➤

***Projet financé par l'ARS Pays de la Loire
et animé par un comité de suivi inter institutionnel***

***Programme d'accompagnement à la réflexion et démarche éthique pour
les établissements et services médico-sociaux accompagnant des
personnes en situation de handicap dans la région des Pays de la Loire.***



Présentation générale du programme

Contexte du programme

Le soin et l'accompagnement portés aux personnes vulnérables induisent nécessairement des dilemmes éthiques et nécessitent de questionner et de formaliser, de manière régulière, les objectifs et modalités de bientraitance, mais aussi de lutte contre les maltraitances.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une telle démarche partagée et structurée dans les ESMS impacte directement et profondément la capacité des acteurs à partager et mettre du sens dans leurs pratiques.

Dans un contexte soumis à diverses contraintes, l'initiation et le soutien à la mise en œuvre d'une démarche éthique et de bientraitance constituent des enjeux majeurs pour les ESMS, garants des droits au sein d'une offre de qualité et en transition pour plus d'inclusion.

Objectif général du programme

Le programme « Défi Handicap » vise à soutenir et accompagner la mise en œuvre d'une démarche structurée de réflexion éthique concourant à la promotion de la bientraitance et à la lutte contre la maltraitance au sein des ESMS d'organismes gestionnaires de la région des Pays de la Loire.

Ce programme fait par ailleurs écho aux enjeux majeurs du secteur en matière de développement de la qualité en ESMS.

Les étapes clés du programme

Etape 01

Cette première étape pose les **repères fondamentaux** nécessaires à l'inscription d'une démarche éthique au sein des établissements. Deux séquences sont identifiées :

Séquence 1

Temps de sensibilisation à la démarche éthique et à la bientraitance à l'attention de l'ensemble des salariés et partie prenantes des ESMS.

Séquence 2

Temps d'approfondissement à destination des futurs membres du groupe éthique tel que composé par l'ESMS.

Etape 02

Les ESMS sont accompagnés dans la mise en œuvre des différentes étapes constitutives d'une structure éthique.

- **Conseils à la structuration du groupe éthique et/ou bientraitance**
- **Mise à disposition d'outils, guides, ressources, documentation**
- **Ateliers thématiques en visioconférence.**
- **Ateliers opérationnels en présentiel.**

Le projet comprend aussi l'organisation de deux journées régionales (2025 et 2026) consacrées aux enjeux éthiques du secteur du handicap. Ces journées permettront d'alimenter la dynamique régionale et de fédérer les acteurs. Gratuites et ouvertes à tous, elles seront conçues par le comité de suivi à partir des retours d'expériences.



Engagement et candidature des ESMS

Quels ESSMS peuvent bénéficier du programme et quels sont les engagements des ESSMS pour y participer ?

Le programme s'adresse aux ESSMS accompagnant des personnes en situation de handicap dans la région des Pays de la Loire financé par l'ARS.

Les ESMS s'engagent à participer aux différentes étapes du programme, à désigner un référent et à constituer une structure éthique dans une période de 2 ans suivant l'inscription au programme.

Cet engagement se traduit par une convention avec le porteur du projet et fera l'objet d'un bilan d'étape à mi-parcours et d'effectivité à l'issue des deux années.

Pour candidater, merci de contacter le pilote du programme :

Aurélien DUTIER

Conseiller technique

CREAI Pays de la Loire

e-mail : a.dutier@creai-pdl.fr

